

PRÉSENTATION DES CURSUS ET DES ÉCOLES
JANVIER 2022

CLASSE PRÉPARATOIRE PUBLIQUE AUX ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART



En mode « diaporama », plusieurs liens actifs vous dirigent directement sur les sites.
Mise à jour le 27 janvier 2022.

A photograph of a person with dark, curly hair reaching their arm up towards a clear blue sky. The person's hand is open, with fingers slightly spread. The image is partially obscured by a white rectangular box containing text on the right side.

Devenir artiste, illustrateur,
graphiste, créateur multimédia, designer, directeur artistique...

Trouver sa place dans une filière sélective avec de réels
débouchés professionnels. **Intégrer** une classe, aux tarifs
accessibles, ouverte aux 17-25 ans.

S'imprégner de la création contemporaine
au sein d'un environnement culturel riche (musées, centres d'art,
théâtres, cinémas, street art, lieux alternatifs...).

Se former au cœur des EMA, école regroupant
musique, danse et arts plastiques. **Engager**
sa singularité. **Développer** sa personnalité
et sa créativité. **Travailler** avec des enseignants-artistes.

Pratiquer les arts visuels et graphiques.

DEUX FILIÈRES DIFFÉRENTES

ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ARTS APPLIQUÉS / ESAA

Ministère de l'Éducation nationale

14 mentions : animation ; espace ; événement ; graphisme ; innovation sociale ; instrument ; livre ; matériaux ; mode ; numérique ; objet ; ornement ; patrimoine ; spectacle

Paris : Boule - Duperré/Esaa – Estienne/Esag - Olivier de Serres/Ensaama

certaines lycées comme le Lycée Polyvalent Adophe Chérioux à Vitry

Diplômes : DN MADe (licence), DSAA (Niveau 1, Bac +5)

ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART ET DE DESIGN

Ministère de la Culture

11 écoles nationales

33 écoles territoriales

Diplômes : DNAP (licence), DNSEP (Master 2, Bac +5), quelques doctorats

BIEN COMPRENDRE LES DIFFÉRENCES DES DEUX FILIÈRES D'ÉTUDES D'ART

OÙ SE RENSEIGNER? SITE DEL'ONISEP

Office national d'information sur les enseignements et les professions
Onisep.fr

SITE DE LA FONDATION CULTURE& DIVERSITÉ
Des vidéos pour s'orienter dans les différentes filières
fondationcultureetdiversité.org

LES ARTICLES DU DOSSIER



►LES ÉCOLES DES BEAUX-ARTS

Une quarantaine d'écoles supérieures d'art, nationales, régionales, municipales, proposent des cursus menant au DNA (Diplôme national des arts) ou au DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique). Les plus réputées, elles attirent nombre de bacheliers, d'où une forte sélection.



►LES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ART

Arts plastiques, design, cinéma, théâtre... Les arts possèdent leurs grandes écoles. Publiques, l'ENSAD, l'ENSBA Paris, la Fémis et l'ENSP délivrent des diplômes d'écoles reconnus à bac + 5. Sélectives, elles recrutent après le bac, à bac+2 ou à bac + 3, selon le cas.



►LE DN MADE

Le DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design) a pour but l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles dans les différents champs des métiers d'art et du design. En 3 ans, le cursus prévoit une spécialisation progressive et une individualisation du parcours.



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

Rechercher



fondation culture & diversité - égalité des chances - égalité des chances en école d'art et de design

ÉGALITÉ DES CHANCES EN ÉCOLE D'ART ET
DE DESIGN

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT EN ARTS PLASTIQUES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE OÙ SE RENSEIGNER?

SITE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE culture.gouv.fr

<https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Publications-revues/Brochure-Enseignement-Superieur-Creation-Artistique>



Entrer dans une école supérieure d'art

4 - Comment intégrer une école supérieure d'art ?

L'admission en première année dans une école supérieure d'art se fait par examen d'entrée, mais il est aussi possible d'être admis en cours de cursus par équivalence (cf. question 10).

5 - Quand peut-on s'inscrire en école supérieure d'art ?

Il est conseillé aux élèves en classe de terminale de se renseigner auprès de chaque école dès le début de l'année scolaire précédant l'inscription. Pour certaines d'entre elles, la date limite d'inscription à l'examen d'entrée est fixée en février, l'examen ayant lieu entre la mi-mars et la mi-mai.

Les modalités et les dates de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription à l'examen d'entrée, ainsi qu'aux pré-admissions, sont consultables sur les sites Internet des écoles ainsi que sur le site www.andea.fr. Une dizaine d'écoles organise une seconde session d'examen en septembre.

6 - En quoi consiste l'examen d'entrée ?

L'organisation de l'examen relève de chaque école. Les épreuves d'admission en première année comprennent :

- une épreuve pratique ;
- une épreuve écrite de culture générale ;
- une épreuve de langue ;
- un entretien de motivation du candidat avec le jury d'admission à partir d'un dossier artistique.

7 - Le baccalauréat est-il exigé pour entrer dans une école supérieure d'art ?

Les candidats à l'admission en première année doivent justifier du baccalauréat ou

d'un diplôme français ou étranger équivalent. Une dérogation peut être accordée aux candidats non titulaires du baccalauréat au vu de leurs aptitudes artistiques.

8 - Est-il nécessaire de suivre une année préparatoire ?

Il n'est pas obligatoire de suivre une année préparatoire pour se présenter à l'examen d'entrée. L'exercice d'une pratique plastique, tel que le suivi d'une filière spécialisée au lycée ou dans le cadre de cours municipaux, peut contribuer à une bonne préparation.

9 - Existe-t-il des classes préparatoires publiques ou des ateliers publics ?

Il existe des classes préparatoires publiques. Compte tenu du nombre de candidats, elles recrutent sur dossier et sur épreuves d'admission. Parallèlement, plusieurs écoles supérieures d'art préparant aux diplômes nationaux proposent des ateliers et des cours publics. Ils sont organisés de façon spécifique pour les candidats aux examens d'admission en première année.

Ces classes préparatoires publiques ou ateliers publics n'ouvrent pas droit à validation justifiant une admission en cours de cursus dans une école supérieure d'art. Les élèves inscrits dans les établissements agréés du domaine des arts plastiques bénéficient des aides aux étudiants, des œuvres universitaires, de la santé et de la protection sociale des étudiants (article L 750-5 du code de l'éducation).

Des informations sont disponibles sur le site de l'APPEA (Association nationale des classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art) : www.appea.fr

10 - Quelles sont les conditions et les modalités pour entrer dans une école supérieure d'art en cours de cursus ?

Il est possible d'intégrer une école supérieure d'art en cours de cursus si les études antérieures, en France comme à l'étranger, les expériences professionnelles et les acquis personnels, le justifient. Les dossiers sont examinés par une commission d'équivalence, placée auprès de

l'établissement, qui apprécie les aptitudes artistiques et la motivation des candidats.

11 - Quelles sont les conditions d'âge fixées pour l'admission dans une école supérieure d'art ?

Il n'existe pas de limite d'âge généralisée à l'ensemble des écoles supérieures d'art et il convient de se reporter au site Internet de chaque établissement.

Cursus et diplômes

12 - Quels sont les cursus proposés par les écoles supérieures d'art préparant aux diplômes nationaux ?

Le 1^{er} cycle ou phase programme comprend, après une année de tronc commun, un seul cursus conduisant au diplôme national d'art (DNA) en trois ans. A l'issue de ce cursus, les étudiants peuvent choisir de s'insérer directement dans la vie professionnelle ou de poursuivre leurs études supérieures.

Le 2^{ème} cycle ou phase projet, consacré davantage au développement du projet personnel de l'étudiant, conduit au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) en deux ans.

Ces deux diplômes se déclinent en trois options : art, communication et design.

Des stages sont obligatoires en 1^{er} et 2^{ème} cycles.

Les semestres d'études suivis à l'étranger dans le cadre du contrat conclu avec l'établissement d'origine, sont validés par des crédits de transfert (ECTS : European Credit Transfer System).

13 - Si l'on arrête ses études en cours de cursus, est-il possible de faire valoir les années validées et les unités d'enseignement (UE) acquises ?

Chaque UE acquise par l'étudiant (créditée en ECTS) peut donner droit à une équivalence pour une inscription, en cours de cursus ou non, au sein d'établissements d'enseignement

supérieur, notamment dans le système européen. Les crédits sont acquis à vie et permettent, par exemple, de reprendre des études des années plus tard.

Par ailleurs, des certificats sont délivrés pour la validation des années intermédiaires. Le CEAP (certificat d'études d'arts plastiques) sanctionne ainsi la validation des deux premières années d'études, le CESAP (certificat d'études supérieures d'arts plastiques) valide quatre années.

14 - Quels sont les différents diplômes ?

Il existe deux types de diplômes :

1/ Les diplômes nationaux conférant grade de licence et de master

Le diplôme national d'art (DNA) conférant grade de licence sanctionne un cursus de trois années d'études supérieures (il remplace, à partir de 2018, le DNAP et le DNAT). Il est inscrit au niveau II (Licence) du répertoire national de certifications professionnelles (RNCP).

Le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) conférant grade de master, diplôme de créateur concepteur en expression plastique, sanctionne deux années d'études supérieures après le DNA. Il est inscrit au RNCP au niveau I. Il permet de se présenter aux concours externes et internes du Capes et du Capet, aux concours externes et internes de l'agrégation, ainsi que dans différents post-diplômes et troisièmes cycles.

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART & DE DESIGN OÙ SE RENSEIGNER?

SITE DE L'ANDÉA

Association des écoles supérieures d'art
andea.fr



Une identité pédagogique

- De plain-pied dans le monde de la création contemporaine
- art – design – communication
- Équipe pédagogique diversifiée et spécialisée
 - artistes, créateurs, chercheurs, techniciens
- Une pédagogie par la recherche et l'expérimentation
- Des conditions matérielles et techniques pour produire
- Des parcours individualisés
- Une circulation des étudiant.e.s facilitée à l'intérieur du réseau des écoles en France
- Une inscription dans les réseaux d'écoles européens (ERASMUS) et internationaux
- Deux niveaux de diplômes : DNA (3 ans - Licence) et DNSEP/DNSAP (5 ans - Master 2)
 - et post-master, post-diplôme, doctorat

DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART & DE DESIGN SUR TOUT LE TERRITOIRE

OÙ SE RENSEIGNER?

SITE DE LA FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ

fondationcultureetdiversité.org

Le petit manuel est à télécharger sur le notre site

le petit manuel

2018
2020

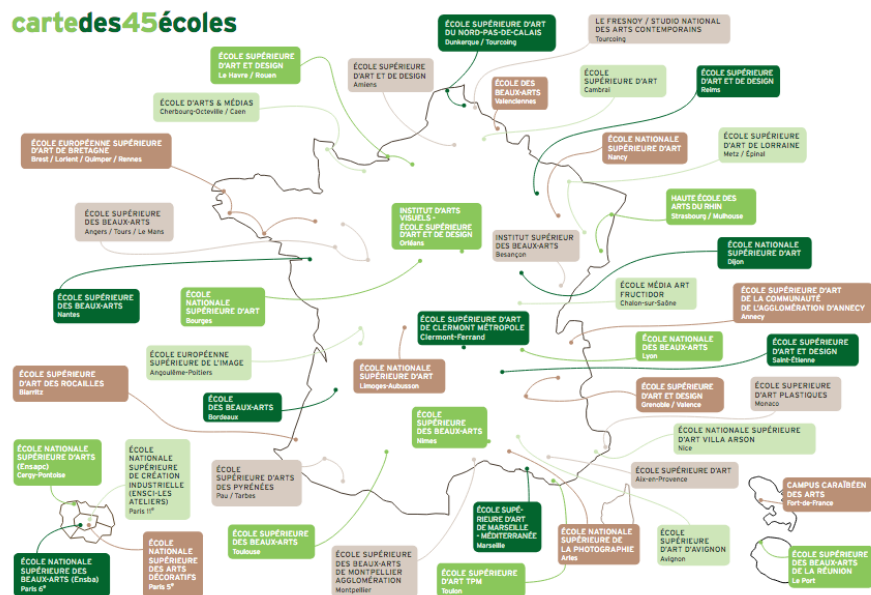


FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

LES ÉCOLES
SUPÉRIEURES D'ART
ET DE DESIGN
ET LES CLASSES
PRÉPARATOIRES
PUBLIQUES

PROGRAMME
ÉGALITÉ
DES CHANCES
EN ÉCOLE D'ART
ET DE DESIGN

carte des 45 écoles



toutes les questions que vous vous posez

• Qu'est-ce qu'une école supérieure d'art ?

Le terme « école d'art » désigne ici les écoles supérieures d'art publiques qui préparent aux métiers de la création artistique et qui sont sous la tutelle ou le contrôle pédagogique du ministère de la Culture. Il en existe actuellement 45 en France et Monaco (vous trouverez la liste complète pages 13-19).

• École nationale, école territoriale : quelle différence ?

Les écoles d'art peuvent être nationales ou territoriales. Cette différence d'intitulé ne concerne que leur statut administratif et leur financement : les écoles nationales sont financées par l'État ; les autres, dites territoriales, sont financées principalement par les collectivités territoriales. Il ne s'agit en aucun cas d'une différence dans le niveau des diplômes qui sont tous nationaux et équivalents.

• Quelles sont les épreuves aux concours d'entrée ?

Chaque école est libre de concevoir les épreuves de son examen d'entrée dans un cadre réglementaire commun comportant quatre épreuves :

- une épreuve plastique,
- une épreuve écrite de culture générale,
- une épreuve de langue étrangère,
- un entretien avec le jury d'admission autour du dossier du candidat.

Le Bac est exigé (sauf possibilités de dérogation très rares). Une année préparatoire peut s'avérer utile, en particulier pour intégrer une des écoles d'art en région parisienne (dont les concours sont très sélectifs du fait du nombre de candidats).

• Quels sont les diplômes délivrés par les écoles d'art ?

Il existe plusieurs diplômes :

- le Diplôme National d'Art, DNA à Bac +3 (qui confère grade de Licence),
- le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, DNSEP à Bac +5 (qui confère grade de Master).

Pour chacun de ces diplômes, il est précisé l'option suivie (art, communication ou design) et éventuellement la mention de spécialisation.

Cinq écoles délivrent des diplômes d'établissement spécifiques : les 3 écoles parisiennes (ENSBA, ENSAD et ENSCI), l'école nationale de la photographie d'Arles et Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains à Tourcoing. Les modalités de leurs concours d'entrée sont spécifiques.

• Existe-t-il des passerelles entre les écoles d'art ?

Oui, il est tout à fait possible (et même fréquent) de « passer » d'une école d'art à une autre, en cours de cursus, dès lors qu'on a obtenu les unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) requises. En particulier, suite à l'obtention du DNA (Bac +3), il est possible de faire son DNSEP (Bac +5) dans une autre école.



Pourquoi faire une prépa ?

L'accès aux écoles supérieures d'art étant très sélectif, la classe préparatoire est le meilleur moyen pour se préparer aux concours mais aussi pour découvrir la manière, très spécifique à ces études, de travailler. Ainsi notre prépa propose des mises en situation où chaque élève développe, dans une expression singulière, ses capacités de recherche et d'autonomie. En tant que classe préparatoire publique, elle se situe pleinement dans la filière d'enseignement artistique dont l'expérimentation en atelier est le cœur.

LES CLASSES PRÉPA D'ART

OÙ SE RENSEIGNER?

SITE DE L'APPEA

Association des écoles d'art
préparatoires publiques
appea.fr



Agenda | Ressources | Devenez membre | Partenaires | Renseignements | [f](#) [ig](#)

LE RÉSEAU DES PRÉPAS PUBLIQUES

QU'EST-CE QU'UNE CLASSE PRÉPARATOIRE ?

Une classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art permet à tout élève titulaire du bac de préparer les examens d'entrée des écoles supérieures d'art et de design en France ANdÉA et à l'étranger ELIA. Les personnes qui auraient engagé un parcours professionnel avant le bac peuvent obtenir une dérogation.

Une classe préparatoire n'est pas une étape obligatoire pour accéder aux écoles supérieures d'art.

La formation s'étend de septembre à juin et représentent de 25 à 30 heures chaque semaine, avec autant de temps à consacrer en recherche et travail personnels.

De février à juin, l'emploi du temps est aménagé en fonction des dates des examens fixées par les écoles supérieures d'art.

En une année, une classe préparatoire permet :

- de confirmer une orientation vers des formations artistiques supérieures basée sur l'expérimentation, une culture d'atelier et l'autonomie ;
- de découvrir les écoles supérieures d'art et de design (ANdÉA) et les options qu'elles proposent afin d'augmenter ses chances d'intégrer celle qui correspond à son profil et à son projet ;
- d'élaborer un ensemble de travaux singuliers en relation étroite avec les enjeux de la création contemporaine et d'apprendre à en parler avec les acteurs de l'art (artistes, designers, critiques, historiens, etc.) qui composent les jurys des écoles supérieures

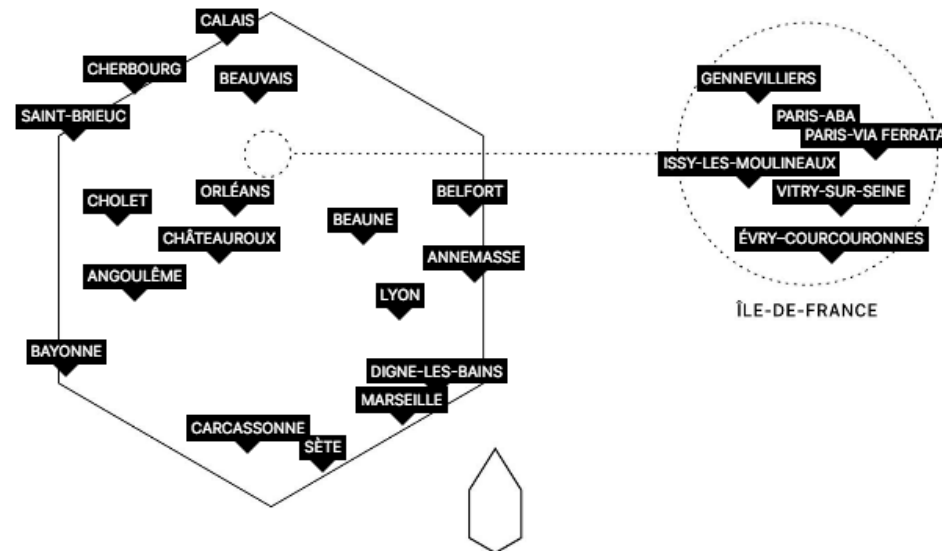
LES CLASSES PRÉPARATOIRES PUBLIQUES AUX ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

A
P P
É A

ASSOCIATION
NATIONALE
DES PRÉPAS
PUBLIQUES
AUX ÉCOLES
SUPÉRIEURES
D'ART

Agenda | Ressources | Devenez membre | Partenaires | Renseignements | f i

LE RÉSEAU DES PRÉPAS PUBLIQUES



ANGOULÊME
ANNEMASSE
BAYONNE
BEAUNE
BEAUVAIS
BELLFORT
CALAIS
CARCASSONNE
CHÂTEAUXROUX
CHERBOURG
CHOLET
DIGNÉ-LES-BAINS
ÉVRY-COURCOURONNES
GENNEVILLIERS
ISSY-LES-MOULINEAUX
LYON
MARSEILLE
ORLÉANS
PARIS-ABA
PARIS-VIA FERRATA
SAINT-BRIEUC
SÈTE
VITRY-SUR-SEINE

L'APPÉA est un réseau de 23 classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art et de design réparties sur l'ensemble du territoire national.

LA CLASSE PRÉPARATOIRE DE VITRY RÉSEAU DE L'APPÉA

OÙ SE RENSEIGNER?
SITE DES EMA
ema.vitry94.fr

The screenshot shows the website of the Écoles Municipales Artistiques (EMA) de Vitry. The header features the EMA logo and the text 'ÉCOLES MUNICIPALES ARTISTIQUES'. Below this is a navigation bar with links to 'CONSERVATOIRE DE MUSIQUE', 'ACADÉMIE DE DANSE', 'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES', 'PÉPINIÈRE', 'CLASSE PREPA AUX ECOLES D'ART', and 'INFOS PRATIQUES'. The main content area is dominated by a large banner for the 'CLASSE PRÉPARATOIRE PUBLIQUE AUX ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART' with the subtitle 'PORTES 2021'. The banner features a photograph of a person with curly hair and a face mask, gesturing with their hands. Below the banner, the text reads 'Portes Ouvertes de la classe prépa' and 'Du 26/03/2021 au 27/03/2021'. A paragraph states: 'La classe préparatoire publique aux concours des écoles supérieures d'art de Vitry organise ses portes ouvertes virtuelles les vendredi 26 et samedi 27 mars 2021.' To the right of the main banner, there are three smaller images with captions: 'Maintien du fonctionnement actuel des EMA', 'Portes Ouvertes de la classe prépa', and 'Cours d'histoire de l'art 2020-2021'. A red 'Toute l'actu' button is visible in the bottom right corner of the banner area.

LA CLASSE PRÉPARATOIRE DE VITRY

La pratique en atelier, au cœur des enseignements

Dessin d'observation
Dessin d'après modèle vivant
Peinture
Volume/Espace/installation
Volume/Objet/Terre/Céramique
Photo/Vidéo/Numérique
Performance

Histoire de l'art et art contemporain
Cours en anglais

Workshops avec des artistes invités
Atelier d'écriture

Entraînements aux épreuves



DU CHAOS ET DES HASARDS À LA RÈGLE DES JE

Les enseignements de la classe préparatoire sont structurés tout à la fois à partir de pratiques disciplinaires (dessin, peinture, volume, photo, vidéo, etc) et d'expérimentations pluri- et transdisciplinaires. Une thématique, chaque année, permet aux étudiant.e.s de circuler plus librement d'un atelier à un autre, de pouvoir identifier des problématiques liées dans le champ de la création et en dehors, d'investiguer plus en profondeur un territoire vaste et propice à faire émerger des questionnements intimes et singuliers. La thématique de cette année renvoie ainsi au chaos et au hasard et, comme un cheminement, aux règles des jeux.



«ANNÉE 1. Elle requiert de l'étudiant beaucoup de travail et d'énergie. Devenir auteur ou créateur, constitue une attitude de vie. La formation en année 1, au-delà de l'assimilation de nombreuses connaissances fondamentales, doit se vivre comme le début de la construction d'un champ de recherches, personnel et autonome, et l'apprentissage d'un engagement de soi au quotidien. » La HEAR

/ STRASBOURG - MULHOUSE / plaquette

LA CLASSE PRÉPARATOIRE DE VITRY

Un engagement à temps plein

Assiduité

Respect du contrat pédagogique

Engagement d'inscription aux concours

Septembre à mars - Période intensive

■ Période intensive ■ Cours au Mac Val ■ Conférences d'histoire de l'art
■ Vacances ■ Workshop ■ Evénements
■ Période concours

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 M	Semaine 1	1 F		1 D		1 M	
2 M		2 V		2 L	Semaine 8	2 M	
3 J		3 S		3 M		3 J	Espo Briognon-Railin
4 V		4 D		4 M		4 V	
5 S		5 L	Semaine 6	5 J		5 S	
6 D		6 M	Discussions des élèves	6 V		6 D	
7 L	Semaine 2	7 M		7 S		7 L	Semaine 13
8 M	14h Bureau	8 J		8 D		8 M	
9 M	9h Atelier Performance J1/2	9 V		9 L	Semaine 9	9 M	
10 J	10h Atelier d'écriture J1/1	10 S		10 M		10 J	
11 V	9h Atelier romatique J1/2	11 D		11 M		11 V	Elben 2
12 S		12 L	Semaine 7	12 J		12 S	
13 D		13 M	Elben 1 - e-research parents	13 V		13 D	
14 L	Semaine 3	14 M		14 S		14 L	Semaine 14
15 M	9h Atelier romatique J1/2	15 J		15 D		15 M	
16 M	Debat des élèves hebdo	16 V		16 L	Semaine 10	16 M	
17 J	Mac Val Levallois	17 S		17 M		17 J	Mac Val recherches en doc
18 V		18 D		18 M		18 V	
19 S	Conférence M.A.	19 L		19 J		19 S	
20 D		20 M	Semaine workshop Mac Val avec Eric Guenec	20 V		20 D	VACANCES DE NOËL
21 L	Semaine 4	21 M		21 S		21 L	
22 M		22 J		22 D		22 M	
23 M		23 V		23 L	Semaine 11	23 M	
24 J	Mac Val Sa Recherche	24 S	VACANCES DE LA TOUSSAINT	24 M		24 J	
25 V		25 D		25 M		25 V	
26 S		26 L		26 J		26 S	
27 D		27 M		27 V		27 D	
28 L	Semaine 5	28 M		28 S		28 L	
29 M		29 J		29 D		29 M	
30 M		30 V		30 L	Semaine 12	30 M	
31 D		31 S		31 J		31 D	

Janvier		Février		Mars	
1 V		1 L	Semaine 19	1 L	Semaine 21
2 S		2 M		2 M	
3 D		3 M		3 M	
4 L	Semaine 15	4 J		4 J	Mac Val - Livres d'art et d'écriture
5 M		5 V		5 V	
6 M		6 S		6 S	
7 J	Mac Val Levallois	7 D		7 D	
8 V	Atelier d'écriture	8 L	Semaine 20	8 L	Semaine 22
9 S		9 M		9 M	
10 D		10 M		10 M	
11 L	Semaine 16	11 J	Mac Val - Les histoires du musée	11 J	Elben 3
12 M		12 V		12 V	
13 M		13 S		13 S	
14 J		14 D		14 D	
15 V	Atelier d'écriture	15 L		15 L	Semaine 23
16 S		16 M	Semaine workshop avec Académie de danse	16 M	
17 D		17 M		17 J	
18 L	Semaine 17	18 J		18 M	Mac Val - expo Synté Band
19 M		19 V		19 V	
20 M		20 S	VACANCES D'HIVER	20 S	
21 J		21 D		21 L	
22 V	Atelier d'écriture	22 L		22 S	Semaine 24
23 S		23 M		23 M	
24 D		24 M		24 J	
25 L	Semaine 18	25 J		25 V	
26 M	Charvari ENSA Limoges	26 V		26 S	
27 M		27 S		27 D	
28 J		28 D		28 L	
29 V		29 J		29 M	Semaine 25
30 S		30 M		30 M	
31 D		31 J		31 D	

Avril à juillet - Période concours

■ Période intensive ■ Cours au Mac Val ■ Conférences d'histoire de l'art
■ Vacances ■ Workshop ■ Evénements
■ Période concours

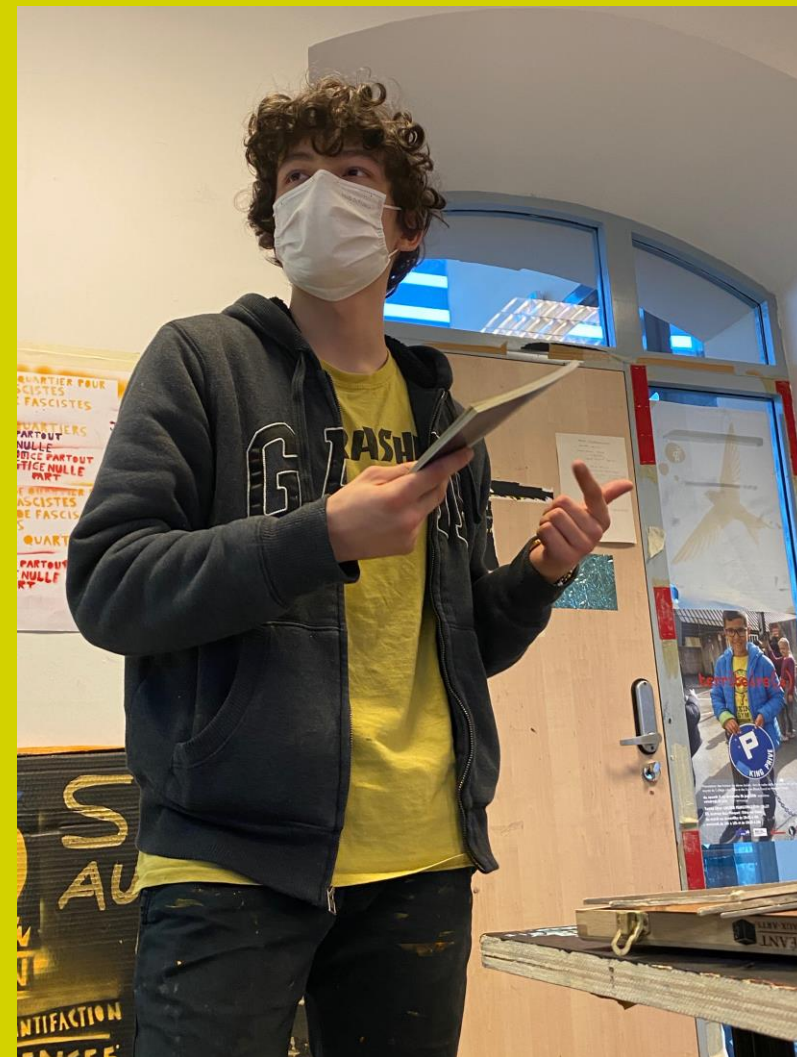
Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 F		1 S		1 M		1 J	
2 V		2 D		2 M		2 V	
3 S		3 L	Semaine 26	3 J		3 S	
4 D		4 M		4 V		4 D	
5 L	Semaine 28	5 M		5 S		5 L	Semaine 30+
6 M		6 J		6 D		6 M	
7 M		7 V		7 L	Semaine 32	7 M	
8 J		8 S		8 M		8 J	
9 V		9 D		9 M		9 V	
10 S		10 L		10 J		10 S	
11 D		11 M	Semaine 29	11 V		11 D	
12 L	Semaine 27	12 M		12 S		12 L	
13 M		13 J		13 D		13 M	
14 M		14 V		14 L	Semaine 34	14 M	
15 J		15 S		15 M		15 J	
16 V		16 D		16 M		16 V	
17 S		17 L	Semaine 30	17 J		17 S	
18 D		18 M		18 V		18 D	
19 L		19 M		19 S		19 L	
20 M		20 J		20 D		20 M	
21 M		21 V		21 L	Semaine 35	21 M	
22 J		22 S		22 M		22 J	
23 V		23 D		23 M		23 V	
24 S		24 L	Semaine 31	24 J		24 S	
25 D		25 M		25 V		25 D	
26 L		26 M		26 S		26 L	
27 M		27 J		27 D		27 M	
28 M		28 V		28 L	Semaine 36	28 M	
29 J		29 S		29 M	Semaine de bilan et de révisions	29 J	
30 V		30 D		30 M		30 V	
31 L	Semaine 32	31 J		31 S		31 D	

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
FERMÉ	PRÉPA CORPS et ESPACE PP1A3	PRÉPA DESIGN PP1A4	PRÉPA CULTURE GENERALE HISTOIRE DES ARTS PP1H2	PRÉPA MAGASIN PP1A5
PRÉPA PEINTURE et DESIGN PP1A7	PRÉPA EN ANGLAIS PP1L1	PRÉPA VOLUME et INSTALLATION PP1A5	PRÉPA VOLUME et INSTALLATION PP1A6	PRÉPA PEINTURE PP1A8
CONFÉRENCES HISTOIRE DE L'ART PP1H1	AUTONOMIE			
PLANNING 2020 / 2021 PRÉPA Semaines 1 à 24				

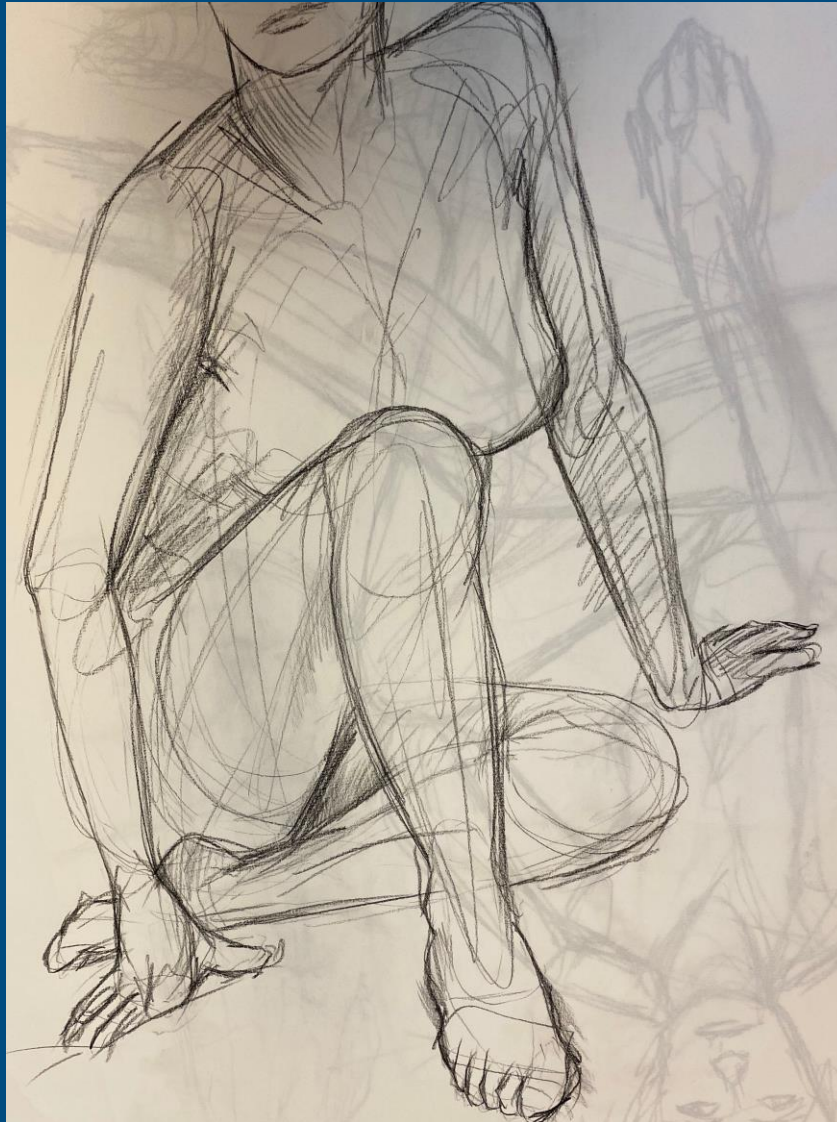


Logée au sein des EMA





Un collège d'enseignant.e.s artistes



Un suivi individualisé



Un partenariat avec la Galerie municipale Jean-Collet



Un partenariat avec le Mac Val



Des workshops tout au long de l'année

Un partenariat avec l'École nationale d'art et de design de Limoges

LA CLASSE PRÉPARATOIRE DE VITRY

15 places

Accessible aux bacheliers et non bacheliers sur demande de dérogation

Frais annuels de scolarité 800€ (500€ pour les vitriotes)

EXAMEN D'ENTRÉE 2022

Hors Parcoursup

Dossier d'inscription téléchargeable à partir du 15 mars 2022 :
partie administrative
partie questionnaire (épreuve d'admissibilité)

Dépôt des dossiers au plus tard le 21 mai 2022 minuit
Résultats d'admissibilité mardi 7 juin 2022
Entretiens d'admission mardi 14 juin 2022

CLASSE PRÉPARATOIRE
PUBLIQUE
AUX ÉCOLES
SUPÉRIEURES
D'ART

Écoles municipales artistiques
ville de Vitry-sur-Seine

Dossier de candidature
Année scolaire 2021/2022

Étudiant - e

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom _____

Prénom(s) _____

Date de naissance (jj/mm/aaaa) ____ / ____ / ____

Nationalité _____

Titre de séjour _____ Oui ☐ Non ☐

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Comment avez-vous connu les EMA ?
☐ Lycée ☐ Internet ☐ Connaissance ☐ Elève des EMA

Téléphone _____ Portable _____

Email _____

PHOTO

Renseignements scolaires

Situation durant l'année scolaire 2020-2021 _____

Número (INE) IDENTIFIANT NATIONAL ÉTUDIANT _____

Baccalauréat : Série ____ non obtenu ☐ en cours ☐ obtenu ☐ Année : _____

Dernier établissement fréquenté _____ (Code postal) _____

Langue(s) étrangère(s) pratiquée(s) _____

Études supérieures validées (le diplôme ou degré le plus haut obtenu) _____

1^{re} année ☐ 2^e année ☐ Licence ☐ Master ☐ Année d'obtention du dernier diplôme _____

Parents

Père ou tuteur

Mère ou tutrice

Nom _____

Prénom(s) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Portable _____

Profession _____

Tél. Profession _____

Société _____

Email _____

Nom _____

Prénom(s) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Portable _____

Profession _____

Tél. Profession _____

Société _____

Email _____

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DES EMA

Autorise ☐ N'autorise pas ☐

AUTORISATION DE SORTIE ET D'UTILISATION DES TRANSPORTS PUBLICS

Autorise ☐ N'autorise pas ☐

EN ÎLE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DES EMA

Autorise ☐ N'autorise pas ☐

La présente autorisation est valable pour la durée de l'année scolaire

Nom du déclarant (responsable légal) _____





Adressez votre dossier à classe.preparatoire@mairie-vitry94.fr

N° DOSSIER : _____

Questionnaire

1. Pourquoi voulez-vous étudier dans une école d'art ?

PHOTO

2. Quelles sont vos centres d'intérêt ?

3. Quel est l'événement qui vous a marqué cette année ?

5. Présentez-vous. Insérez ci-dessous une image qui vous représente le mieux (pas d'autportrait) et dites pourquoi.

Image







Verrouiller ICI

N° DOSSIER : _____